

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES STATUTAIRES LA HAYE, 22 SEPTEMBRE 2022

La Commission des affaires statutaires s'est réunie le 22 septembre à La Haye pour une réunion extraordinaire, comme c'est traditionnellement le cas lors des années de Congrès.

Les principaux points à l'ordre du jour de la Commission concernaient les processus électoraux en cours en vue du Congrès à Daejeon en octobre.

### **1 – Processus électoral pour la Présidence**

La Commission des affaires statutaires a pris note des candidatures reçues pour la Présidence, la Coprésidence, la Trésorerie et la Présidence de la Commission permanente de CGLU pour l'égalité des genres. Toutes ces candidatures individuelles répondaient à un exercice global et devaient être soumises avant le 1er août.

#### ***A) Candidatures à la Présidence***

La Commission a pris note que quatre candidatures ont été reçues pour le poste de Président·e, par ordre alphabétique :

- **Uğur Ibrahim Altay**, maire de Konya
- **Carolina Cosse**, maire de Montevideo
- **Jang-Woo Lee**, maire de Daejeon
- **Jan Van Zanen**, maire de La Haye, président de l'Association des municipalités néerlandaises (VNG)

La Commission a confirmé que les quatre candidatures étaient conformes aux exigences de base établies dans l'appel.

#### ***B) Candidatures à la Coprésidence***

La Commission a pris note que neuf candidatures ont été reçues pour le poste de Coprésident·e, par ordre alphabétique :

- **Uğur Ibrahim Altay**, maire de Konya
- **Johnny Araya**, maire de San José
- **Carolina Cosse**, maire de Montevideo
- **Altay Kulginov**, maire de Nur-Sultan
- **Jang-Woo Lee**, maire de Daejeon
- **Li Mingyuan**, maire de Xi'an
- **Bekhe Stofile**, président de la municipalité de Matjhabeng, président de l'Association des gouvernements locaux d'Afrique du Sud (SALGA)
- **Jan Van Zanen**, maire de La Haye, président de l'Association des municipalités néerlandaises (VNG)
- **Berry Vrbanovic**, maire de Kitchener, président émérite de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

La Commission a pris note que la liste comprenait toutes et tous les candidat·e·s à la Présidence, comme c'est traditionnellement le cas, et a confirmé que les neuf candidatures étaient conformes aux exigences de base établies dans l'appel.

### **C) Candidatures à la Trésorerie**

La Commission a pris note que deux candidatures ont été reçues pour le poste de Trésorier·e, par ordre alphabétique :

- **Asmaa Rhalalou**, maire de Rabat
- **Berry Vrbanovic**, maire de Kitchener, président émérite de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

La Commission a confirmé que les deux candidatures étaient conformes aux exigences de base établies dans l'appel.

### **D) Candidatures à la Présidence de la Commission permanente pour l'égalité des genres**

La Commission a pris note que deux candidatures ont été reçues pour le poste de Présidente de la Commission permanente pour l'égalité des genres, par ordre alphabétique :

- **Fatimetou Abdel Malick**, présidente du Conseil régional de Nouakchott
- **Carolina Cosse**, maire de Montevideo

La Commission a confirmé que les deux candidatures étaient conformes aux exigences de base établies dans l'appel.

#### **Décisions :**

- **Les membres de la Commission ont confirmé que toutes les candidatures étaient conformes aux conditions d'éligibilité.**
- **Ils et elles ont remercié toutes et tous les candidat·e·s pour leur engagement envers l'Organisation mondiale.**
- **Ils et elles ont encouragé les candidat·e·s à poursuivre les discussions entre eux/elles, afin de parvenir au plus haut consensus possible pour le Congrès mondial de Daejeon.**

## **2 - Nominations aux instances statutaires**

Le deuxième processus électoral des années de Congrès est celui des nominations aux instances statutaires de CGLU. Les membres de la Commission ont reçu une vue d'ensemble des nominations par section, présentée par le Secrétariat mondial et avec des mises à jour des sections.

Les principales questions liées aux nominations portaient essentiellement sur l'équilibre de la représentation : équilibre géographique des pays représentés dans la section, équilibre entre les types de membres et équilibre entre les genres.

La Commission a noté les efforts déployés par les sections pour parvenir à des nominations équilibrées et inclusives au sein de leur liste, tout en exprimant des inquiétudes quant aux difficultés à atteindre l'objectif minimum général de 30 % d'égalité entre les genres.

La Commission a souligné l'importance de garantir le mandat politique de toutes et tous les nominé·e·s, aussi bien membres titulaires que suppléant·e·s, afin de protéger la nature et la représentativité de l'Organisation.

### **A) Représentation latino-américaine**

Les membres de la Commission ont pris note de l'accord concernant la représentation de l'Amérique latine au sein de CGLU : l'Amérique latine sera représentée par une seule section, composée de tous les membres latino-américains de CGLU, avec un Secrétariat technique. Le Secrétariat général de la section sera géré par FLACMA, qui nommera également le Secrétaire général et sera le représentant du Secrétariat de la section latino-américaine de CGLU. La section disposera également d'un Secrétariat adjoint géré par Mercociudades, qui travaillera en collaboration avec le Secrétariat général.

La Commission a noté que les nominations aux instances statutaires présentées par l'Amérique latine répondaient à l'esprit de coopération reflété dans l'accord proposé.

#### **Décisions :**

- **Les membres de la Commission ont pris note des nominations au Conseil mondial et ont appelé les sections à continuer à œuvrer pour une représentation féminine renforcée.**
- **Les sections et le Secrétariat mondial ont été mandatés pour finaliser les nominations, en accordant une attention particulière aux mandats politiques. Une liste finale doit être soumise à la révision de la Commission le 12 octobre.**
- **Les membres de la Commission se sont félicité-e-s de l'accord conclu par les membres d'Amérique latine et ont fait part de leur encouragement à voir l'unité progresser.**

### **3 – Conduite des élections**

Les membres de la Commission ont rappelé la Conduite des élections telle que mise à jour à l'occasion du Bureau exécutif de Séville.

#### **A) Sur l'organisation du vote**

La Commission a rappelé que la Conduite des élections envisageait la possibilité d'organiser deux tours de scrutin, dans le cas où le nombre de candidatures reçues pour le poste de Président·e atteignait 4 ou plus, ce qui est le cas dans le processus électoral actuel.

Il a été proposé d'organiser le premier tour à Daejeon après l'Assemblée générale, qui constituera le Conseil mondial. Le Conseil mondial serait convoqué après la plénière organisée le 13 octobre pour procéder au premier tour des élections.

Après le dépouillement des votes, les deux candidat·e-s ayant obtenu le plus grand nombre de voix se maintiendraient pour le second tour et seraient invité·e-s à choisir leur ticket, comprenant la Coprésidence et la Trésorerie.

Le second tour serait alors organisé lors de la session formelle du Conseil mondial du 14 octobre, sur la base de la majorité des votes exprimés.

La Commission a examiné les possibilités de **vote en ligne** dans les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie qui ont été discutées à Séville. Après de plus amples discussions, il a été déterminé que peu de membres étaient directement touchés par les circonstances exceptionnelles, et afin de continuer à assurer la plus grande participation possible en personne, comme convenu avec les hôtes ; afin de permettre des échanges actifs ; et afin d'éviter un déséquilibre d'opportunités, la Commission a conseillé de procéder au vote en personne uniquement.

## **B) Sur le Comité de supervision électorale**

Comme convenu par la Commission des affaires statutaires à Séville, la nomination du Comité de supervision électorale était en suspens jusqu'à ce que les candidatures à la Présidence soient plus claires.

Le Comité de supervision électorale est le groupe chargé de contrôler que les règles convenues par le Bureau exécutif, suite aux recommandations de la Commission des affaires statutaires, sont respectées.

Une proposition a été présentée à la Commission des affaires statutaires, visant à répondre aux exigences de neutralité nécessaires à cette tâche :

- **Mohamed Boudra**, président honoraire de CGLU
- **Luca Bergamo**, ancien adjoint à la maire de Rome
- **María Julia Reyna**, auditrice honoraire de CGLU
- **Madelaine Alfelor**, ancienne maire d'Iriga
- Une femme membre du personnel de CGLU-Eurasie
- Une femme membre du personnel de CGLU-MEWA
- Un membre du personnel du Secrétariat mondial

La Commission a convenu que les exigences de neutralité étaient respectées dans cette proposition, et a réitéré l'importance de compter sur la plus large représentation des régions du monde, ainsi que le nombre de représentantes féminines au sein du Comité de supervision électorale.

La Commission a souligné qu'il était souhaitable de promouvoir un processus aussi inclusif que possible, et a encouragé toutes et tous les candidat·e·s à mener des discussions entre eux/elles, afin de parvenir au consensus le plus élevé possible pour le Congrès mondial de Daejeon.

### **Décisions :**

- **Les membres de la Commission ont convenu de présenter au Bureau exécutif la recommandation d'organiser le vote en deux tours, afin de donner aux candidat·e·s suffisamment de temps pour choisir leur ticket, dans l'esprit de consensus inhérent à l'Organisation.**
- **Ils et elles ont convenu de maintenir le vote en personne uniquement.**
- **Ils et elles ont convenu de la composition initiale du Comité de supervision électorale.**

## **4 – 8e Congrès mondial et réunions statutaires de 2023**

La Commission a pris note que deux manifestations d'intérêt ont été reçues pour accueillir le 8e Congrès mondial de CGLU, suite à l'appel mondial à candidatures :

### **Municipalité d'Angers (France) Union des municipalités de Chypre**

La Commission a pris note que le Secrétariat mondial est actuellement en contact avec les deux entités pour déterminer quand elles pourront présenter une candidature officielle.

Les membres ont également rappelé que, conformément à la décision prise à Séville, et compte tenu de la complexité supplémentaire des formats hybrides et de la nécessité d'adapter et de renouveler les conditions pour ce type d'événement, la décision finale sur les hôtes du prochain congrès a été reportée au Conseil mondial de 2023.

La Commission a également noté que le prochain Sommet Africités serait organisé en 2025. Afin d'éviter d'éventuels conflits de mobilisation pour les membres, la Commission a conseillé de rechercher des alternatives.

La Commission a également pris note de plusieurs manifestations d'intérêt reçues pour accueillir les réunions statutaires en 2023 :

- **Brussels**, pour le Bureau exécutif, en parallèle du Congrès de Metropolis
- **Bogotá**, pour le Bureau exécutif, en parallèle du Forum mondial sur les villes et territoires de paix
- **Konya**, pour le Conseil mondial

**Décisions :**

- **Les membres de la Commission ont mandaté le Secrétariat mondial pour maintenir les contacts avec les hôtes potentiels des réunions de CGLU en 2023 afin de finaliser des propositions concrètes pour le Congrès mondial de Daejeon.**
- **Ils et elles ont mandaté le Secrétariat mondial pour qu'il poursuive son travail de liaison avec les candidats intéressés à accueillir le prochain Congrès mondial, et pour qu'il explore des alternatives en vue de la célébration d'Africités en 2025.**